

## Hitler innocent ?

■ « HITLER CROYAIT AVOIR UNE SAINTE MISSION A REMPLIR. Il n'a pas agi par bassesse. Il a ordonné le massacre des juifs pour des motifs politiques. » Ainsi s'est exprimé, devant la Cour d'assises de Hanovre, l'avocat Gerd Heinecke, défenseur d'un ancien S.S. (aujourd'hui instituteur) qui répond, avec quatre complices, du massacre de 7.000 juifs.

A la faveur de l'oubli et de grossières falsifications de l'histoire, les anciens et néo-nazis souhaitent obtenir la prescription des crimes commis sous le régime hitlérien, afin de pouvoir réaliser plus sûrement leurs rêves de revanche. (Voir page 5.)

## Pétain réhabilité ?

■ LA REVISION DU PROCES DE PETAIN est suggérée par M. François Mauriac qui, dénonçant en Hitler « le mal incarné » estime néanmoins que le vieux maréchal, malgré sa politique de collaboration, a mérité que ses cendres soient transférées à Douaumont. Cette prise de position a suscité une vive émotion. Nous publions la lettre que VERCORS a adressée à M. François Mauriac. (Page 5.)

## Génocide au Rwanda

■ LES EVENEMENTS DU RWANDA, au centre de l'Afrique, faisaient l'objet, il y a quelque mois d'articles fracassants. Aujourd'hui la presse se tait sur un scandale qui, pourtant, demeure. M<sup>e</sup> JULES CHOME, avocat au barreau de Bruxelles et spécialiste des questions africaines, démontre (page 9) le mécanisme au moyen duquel le racisme est utilisé, à l'heure de la décolonisation, pour freiner l'évolution des peuples vers une véritable indépendance.

## Les relations raciales en Amérique Latine

■ L'AMERIQUE LATINE EST D'ACTUALITE. Dans ce continent où cohabitent blancs, noirs, indiens, métis, quels problèmes posent les relations inter-raciales ? Le professeur ROGER BASTIDE répond (page 11) à cette question.



## MOSCOU

22 savants de 17 pays soulignent la fausseté des thèses racistes



■ LE DEBAT ANIME qui se déroule au Concile œcuménique autour du schéma sur les juifs met en jeu l'orientation même de la haute assemblée de l'Eglise. NICOLE DE BOISANGER-DUTREIL en fait l'analyse page 6, où un tableau comparatif des deux textes soumis successivement aux Pères conciliaires vous permettra de faire le point en connaissance de cause.

■ LE RACISME EST CONDAMNE AU NOM DE LA SCIENCE. à Moscou, tandis qu'à Rome il est condamné au nom de la foi. La déclaration signée par 22 savants, réunis sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O., constitue un document de première valeur. Le professeur JEAN HIERNAUX qui assura la direction de cette rencontre en présente les résultats page 7.

■ L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, qui se réunit prochainement à New-York, a inscrit, elle aussi, à son ordre du jour, le problème de la lutte contre les discriminations et les haines raciales au moyen, notamment, de la loi et de l'éducation. On lira page 7 nos informations sur les projets qu'elle doit discuter.

Nos échecs : En haut à gauche : une vue du Concile (photo U.P.I.). A droite : le bâtiment des Nations Unies à New-York (photo O.N.U.). En bas à gauche : le congrès scientifique de Moscou (photo A.P.N.).

LA LUTTE  
ANTIRACISTE  
A L'ORDRE  
DU JOUR

ROME

Débat décisif  
sur les juifs  
au Concile

NEW-YORK

Une Convention  
contre les discriminations  
soumise à l'O.N.U.



Un livre de  
Pierre PARAF :  
« Le racisme  
dans le monde »

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P., vient d'écrire un nouveau livre : « Le racisme dans le monde », publié aux Editions Payot, et qui sera en librairie d'ici quelques jours. Nous le présentons en page 14, où nous reproduisons la préface de l'auteur.

DIMANCHE  
22 NOVEMBRE  
à 20 h. 30  
SALLE PLEYEL

GRAND GALA  
ANTIRACISTE

Un programme extraordinaire  
avec le concours de nombreuses vedettes

PLACES  
DE 5 A 30 F.

La location est ouverte au M.R.A.P.  
30, rue des Jeûneurs — PARIS-11<sup>e</sup>  
Tél. : GUT 09-57

Quand le racism  
sert à maintenir le  
système colonial...

# Génocide au Rwanda

Il semble que l'on ait prêté jusqu'ici trop peu d'attention aux terribles massacres de populations Tutsi qui se sont produits, fin décembre 1963-début janvier 1964, sur le territoire de la République du Rwanda.

Pour comprendre la portée de ces événements, il faut se rappeler brièvement le contexte historique dans lequel ils s'inscrivent.

### Colonie allemande et tutelle belge

Le Rwanda était, avant la première guerre mondiale, une colonie allemande. Après la défaite de l'Allemagne, la tutelle de ce territoire fut confiée à la Belgique. Pendant la colonisation allemande et la tutelle belge, l'autorité des chefs Tutsi fut non seulement maintenue mais renforcée. Et à aucun moment, pendant cette longue période (une quarantaine d'années, en ce qui concerne la Belgique seule) l'administration coloniale ne se préoccupa du déséquilibre qui existait entre la représentation des ethnies Batutsi et Bahutu au sein des différents conseils locaux.

Ce déséquilibre était un fait constant et regrettable sans doute, puisque 15 % de la population occupait de 50 à 90 % des sièges suivant l'importance du Conseil et que les 84 % n'étaient représentés que dans une proportion allant de 50 % dans le Conseil inférieur à 10 % dans le Conseil supérieur.

L'Eglise catholique aussi, toute puissante dans ce pays, battait et encourageait les Batutsi, en qui elle voyait les chefs naturels du peuple et les soutiens de son évangélisation.

« Les Batutsi sont de bons et beaux géants, écrivait le R.P. Van Overschelde en 1935 (1). Ces colosses constituent la classe noble du pays. Et il y a chez eux une vraie noblesse, une noblesse impressionnante faite de dignité et aussi d'appartenance »

Et Monseigneur Léon Classe, vicaire apostolique du Rwanda, resumait ainsi le développement de l'évangélisation dans ce pays si prometteur (2) :

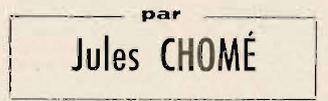
« Autrefois, l'excellent major De Clerck,

auquel pendant plus de quarante ans elles n'avaient pas jugé nécessaire d'apporter une solution. Que s'était-il passé ?

Des jeunes gens, en majorité Batutsi, étaient venus étudier en Europe et particulièrement en Belgique. Ils y avaient rencontré d'autres étudiants africains dont les pays étaient soit déjà libérés, soit en lutte pour obtenir leur libération.

Ils rentrèrent au pays décidés à réclamer l'indépendance de leur Rwanda. Ils firent partager leurs vues par le Souverain du pays, le roi Mutara, qui devait malheureusement mourir au début du mouvement et à qui allait succéder son jeune frère Kigeri V, à qui l'administration ne laisserait pas le temps de consolider son autorité.

Voyant que les hommes, dont ils avaient affirmé le pouvoir, étaient les premiers à réclamer leur indépendance et la fin de la tutelle, l'administration coloniale et le haut-clergé suscitèrent véritablement le mouvement de revendication des Bahutu et créèrent, de toutes pièces, un parti à base uniquement raciale, le *Parmehutu*.



dirigé par un homme des Pères Blancs, M. Grégoire Kayibanda, rédacteur au journal des missionnaires et président de la Légion de Marie.

Le mot d'ordre était évidemment de retarder l'indépendance jusqu'au moment où les partis Bahutu auraient renversé la suprématie des Batutsi. C'était l'application du vieil adage : « Diviser pour régner » dont le conflit entre les Baluba et les Lulua au Kasai avait été, récemment, une première illustration (3).

Les nationalistes avaient constitué le parti de l'Union Nationale Rwandaise — *Unar* — qui était interracial ; son président et son vice-président par exemple, étaient des Bahutu, de même que son secrétaire général assassiné au cours des derniers massacres.

Le programme de ce parti était progres-

simples, que se déroulèrent les élections qui donnerent une importante majorité au parti *Parmehutu* que l'administration avait favorisé au détriment des autres formations par tous les moyens, en finançant sa campagne électorale, par exemple, en officiant pratiquement ses meetings alors qu'elle interdisait ceux de l'*Unar*.

Pour assurer ce succès, l'on avait fait jouer des ressorts racistes, extrêmement dangereux, présentant les Tutsi, en général, comme les ennemis à combattre, sans se soucier du fait que seuls quelques centaines de Tutsi étaient des « possédants » et que l'immense majorité des Tutsi n'étaient pas plus riches que les Hutu et qu'ils étaient, au même titre qu'eux, les victimes d'une exploitation sociale.

Toujours est-il que, lorsque des attentats furent commis contre deux leaders du *Parmehutu*, ce fut le prétexte choisi, par toutes les bandes fanatisées par les slogans racistes de ce parti, pour se livrer à de véritables massacres de Tutsi, incendies de fuite, etc...

C'est dès ce moment que des dizaines de milliers de Tutsi (150.000 avant les derniers événements) cherchèrent refuge dans les pays voisins du Rwanda, certains en emmenant leurs troupeaux, la plupart sans rien emporter du tout. L'on sait que ces nombreux réfugiés posent des problèmes de toutes sortes dans les pays qui les ont accueillis, notamment au Burundi, et que l'on s'efforce, vainement jusqu'ici, d'y trouver des solutions sur le plan social, économique, humain.

L'administration belge installa dès lors, avec la complicité du représentant de l'O.N.U., M. Dorsinville, un gouvernement *Parmehutu* à la tête du pays. Il est impossible d'exposer, dans le cadre de cette communication, le détail des manœuvres qui aboutirent à ce résultat.

Un moment, une commission de l'O.N.U. chercha à imposer une réconciliation et obtint des dirigeants *Parmehutu* que deux ministres nationalistes de l'*Unar* soient incorporés dans leur gouvernement. Les dirigeants *Parmehutu* semblent n'avoir accepté cette solution que pour donner confiance à des leaders nationalistes qui, rentrés au pays, étaient plus faciles à contrôler et à abattre.

Après quelques mois, les deux ministres *Unar* furent révoqués. Ils ont d'ailleurs été assassinés, tous les deux, au cours des derniers massacres, en même temps que de nombreux autres leaders nationalistes qui, mis en confiance, étaient rentrés au pays et s'étaient mis au service du gouvernement.

L'on en arrive ainsi aux derniers événements qui sont l'objet de cet exposé.

### TOUS les Tutsi...

Depuis qu'en 1962, un émigré Tutsi rentrait clandestinement au Rwanda avait été trouvé porteur d'une photographie prise au Caire et le représentant en compagnie de citoyens russes, le gouvernement Kayibanda avait accredité le mythe officiel suivant lequel tout Tutsi, de l'intérieur comme de l'extérieur, devait être considéré comme un ennemi de la République, un communiste en puissance.

Le racisme, ainsi, trouvait une justification supplémentaire dans l'anticommunisme proclamé doctrine officielle du Rwanda entièrement dominé par des catholiques fanatiques étroitement liés aux missions.

C'est ainsi que tout récemment encore, les ambassadeurs présents à Kigali et qui, au plus fort des massacres, avaient consenti à faire une démarche humanitaire auprès du président Kayibanda, furent, malgré plusieurs tentatives, dans l'impossibilité de le rencontrer en dehors de la présence de l'évêque Perraudin, sans lequel il ne fait pas un pas, il ne dit pas un mot.

Les derniers et terribles massacres survenus fin décembre 1963 et début janvier 1964, eurent comme prétexte un raid effectué dans une région frontalière, par quelques dizaines d'exilés Tutsi — une quarantaine d'après l'évaluation la plus sûre.

Cette « invasion » d'hommes armés d'arcs et de flèches ne mit évidemment, à aucun moment, en péril la sécurité du Rwanda. Ces malheureux furent repoussés au delà de la frontière après un seul engagement avec l'armée rwandaise, encadrée par des militaires belges, engagement au cours duquel un seul soldat de la garde nationale fut blessé.

Cette incursion n'en donna pas moins naissance à de véritables massacres généralisés.

Plusieurs témoins (dont le plus important est M. Vuillemin (6), expert de l'Unesco au Rwanda, qui a d'ailleurs donné sa démission parce qu'il ne voulait pas continuer à travailler pour un gouvernement qui favorisait de tels crimes), plusieurs témoins ont décrit la manière dont se déroulèrent les massacres.

Les bandes de tueurs du *Parmehutu* parcouraient les collines, armés de bâtons cloutés, de lances, de massues. Parfois ces bandes étaient commandées par des



M. Jules CHOME, avocat au Barreau de Bruxelles

policiers. Elles s'emparent des Tutsi et les frappent à mort, la plupart du temps, sans épargner les femmes et les enfants. Du 24 au 30 décembre 1963, dans une seule préfecture, celle de Gikongoro, il y eut certainement de 8 à 9.000 victimes et très probablement de 13 à 14.000.

Des familles entières furent jetées dans la rivière après avoir été deshabillées. Certains témoins virent les corps descendre la rivière. Des hommes furent martyrisés avant d'être tués. L'on sait que les Tutsi sont souvent de stature plus grande que les Hutu. Dans de nombreux cas, on occupait les pieds de ces malheureux avant de les laisser mourir, pour les rendre ainsi « plus petits », ce qui montre bien le caractère purement racial des crimes auxquels on a conduit des bandes fanatisées.

A Nyamata, le village des réfugiés, comptant 7.000 personnes a été bombardé au mortier et rasé. On ne compterait que 200 rescapés environ (7).

### 30.000 victimes ?

Dans certains cas, des ministres étaient sur place au moment des pogroms et les encourageaient. Dans d'autres cas les ministres s'opposaient à ce que les missions accueillent des réfugiés et exigeaient le retour de ceux-ci dans leurs villages, où les tueurs les attendaient pour les abattre. Le gouvernement fit placer des gendarmes sur les routes, pour empêcher la fuite des Tutsi.

Il lança à la radio un communiqué interdisant d'héberger quiconque.

Le Ministre de l'Agriculture, lui-même, le 4 janvier 1964, après avoir vainement essayé d'imposer à quelques missionnaires courageux de chasser les centaines de réfugiés qu'ils avaient accueillis au cours de ces journées de terreur, décida de les réduire par la faim et fit passer un cordon de police, autour de la mission, pour empêcher qu'on y fasse parvenir des vivres.

Le 14 janvier, il réussit enfin par la force, en compagnie d'une escorte de policiers, à chasser les réfugiés de la mission, même les blessés. Nul ne sait ce qu'ils sont devenus depuis. Dans la préfecture de Cyangugu, 180 Tutsi arrêtés et amenés en camion sont mitraillés à bout portant. Le gouvernement rwandais ne peut sérieusement contester sa responsabilité dans ces massacres. Il n'a rien fait pour les empêcher et les a certainement encouragés et facilités, en empêchant l'hébergement des témoins.

Enfin, il a organisé lui-même l'extermination des leaders de l'opposition, jetés en prison et fusillés, le jour même, sous prétexte qu'ils auraient eu des intelligences avec le Mwami et avec les leaders de l'émigration.

Le secrétaire de l'*Unar*, M. Michel Rwagasana, les deux membres de l'*Unar* qui furent ministres du cabinet de coalition MM. Aïrika Etienne et Ndogozu Xavier, le président et le secrétaire général du Rader, parti nationaliste très modéré, MM. Bwacakweri Prosper et Ndazaro Lazare, un journaliste, rédacteur de « l'Unité », organe de l'*Unar* jusqu'à son interdiction, MM. Mprukanyi Thadée, des députés, des militants, etc... furent ainsi supprimés sans procès.

(SUITE PAGE 11.)



Ce document dramatique n'a jamais été publié. Il s'agit de la photo de l'exécution d'un des dirigeants Tutsi, évoquée dans cet article. (Documentation de la revue « Remarques Congolaises et Africaines » de Bruxelles.)

notre premier président du Rwanda, rêvait pour ce pays, d'un royaume chrétien. Ce rêve d'un vrai chef, qui avait compris le Rwanda et s'était acquis l'estime de tous, parut en bonne voie de réalisation » (3).

« Un autre élément de succès de première valeur — il n'est que juste de le reconnaître — est venu faciliter la tâche si laborieuse et écorçante des missionnaires au Rwanda : l'occupation belge. L'autorité, innée en ce pays, a été affermie et réglée.

« Au Rwanda, depuis quelques années, le roi catéchumène et les chefs chrétiens sont l'une des grandes forces de la mission.

« Ce fait est reconnu par tous.

« Que dire... des 1.250 chefs du Rwanda (4) dont quatre-vingt-dix pour cent sont chrétiens ou catéchumènes? Plus intelligents que la masse, leur savoir-faire et leur exemple ne peuvent qu'entraîner la foule. L'élite du Rwanda paraît avoir pris définitivement le chemin de l'Eglise. »

\*\*\*

### Indépendance et problème racial

C'est au moment où il fut question de l'indépendance du Rwanda, que l'administration coloniale et l'Eglise catholique modifièrent radicalement leur politique et découvrirent brusquement un problème social

siste. Il préconisait l'union de tous les Banyarwanda de bonne volonté sans distinction ethnique, sociale ou religieuse, en vue de conduire le Rwanda, sans heurts, mais aussi sans faiblesse, vers sa pleine émancipation politique, économique, sociale et culturelle.

### Répression et fanatisme

L'administration coloniale allait immédiatement exercer sa répression contre ce parti. Dès sa première manifestation publique, des chefs de territoire qui y avaient participé, étaient frappés de peines disciplinaires, alors que l'administration allait bientôt confier presque tous les postes de chef à des dirigeants du parti racial : le *Parmehutu*. L'on faisait au parti *Unar* le double reproche — qui constituait d'ailleurs une double calomnie — d'être un parti féodal ayant pour but d'établir la tyrannie des Tutsi et d'être dirigé par des communistes, sans se soucier de la contradiction entre les deux griefs.

La répression contre le parti nationaliste *Unar* s'accrut en même temps que le soutien au parti racial *Parmehutu* se développait. Les principaux dirigeants de l'*Unar* furent arrêtés ou contraints à l'exil. Le roi lui-même, obligé de s'exiler après le premier massacre de Tutsi, fut empêché de rentrer dans son pays et c'est en son absence, et en l'absence des leaders nationalistes les plus

(1) Dans la revue des Pères Blancs « Grands Laes », du 1<sup>er</sup> mars 1935.  
(2) Dans le même numéro spécial de « Grands Laes ».  
(3) On sait que ce rêve est réalisé. Le Rwanda est aujourd'hui non pas un royaume mais une vraie « république chrétienne ».  
(4) Tous Tutsi à cette époque.  
(5) Notre livre « Le Drame de l'Aluabour » a raconté la genèse de cette tragédie.  
(6) Le « Monde » du 4 février 1964.  
(7) « Jeune Afrique » du 17 février 1964.

# Les relations raciales en Amérique Latine

**L**E terme d'Amérique Latine est-il bien valable et ne devrait-on pas parler plutôt d'une Amérique métisse ? Car les conquérants blancs, espagnols ou portugais, se sont mêlés avec les Indiennes d'abord, puis avec les Africaines amenées comme esclaves dans le nouveau monde, et se sont multipliés en petits métis, mulâtres, ou zambos.

Certes, en gros, on peut distinguer une Amérique blanche, celle qui comprend l'Argentine, l'Uruguay et le Chili (encore le Chili a-t-il 10 % d'indiens et 60 % de métis) — une Amérique indienne, avec la Bolivie où dominent les descendants des Aymara et Quechua, l'Équateur qui a 45 % d'indiens, le Pérou qui en a 40 %, la Colombie, le Paraguay, ou même chez les métis, la culture guarani reste très forte — une Amérique noire enfin, qui comprend la plupart des Antilles et une partie du Brésil. Mais il ne s'agit que d'une tendance générale; en fait, dans presque tous ces pays, à de rares exceptions près, ce sont les métis des trois races, blanche, noire et « rouge » qui dominent.

Il faut ajouter qu'après la suppression du travail servile, on a fait appel, pour remplacer les noirs dans les plantations où ils avaient exercés, à des « jaunes », paysans de l'Inde, coolies chinois, indonésiens, japonais. Mais alors que les Indiens et les Africains se sont unis aux Européens et à leurs descendants, les Asiatiques forment en général des kystes ethniques, aussi bien à la Martinique qu'au Brésil, et là où ils sont particulièrement nombreux, comme dans la Guyane anglaise, où ils sont 170.000 contre 100.000 noirs, une véritable guerre de races s'est déclarée, dont les journaux nous apportent de temps en temps les rumeurs dramatiques. Le métissage au contraire, en créant entre les races pures comme une espèce de tampon, toute une classe intermédiaire, a empêché les frictions de prendre des formes trop violentes et c'est pourquoi on a pu si souvent dire de l'Amérique latine qu'elle était la terre de « la démocratie raciale ».

Mais il faut s'entendre sur le sens de ce terme. Il n'a de valeur que par opposition à l'Amérique anglo-saxonne. Il signifie qu'il n'y a pas de barrière de couleur, de ségrégation institutionnalisée, que tous les citoyens de ces pays méritent, quelle que soit la couleur de leur peau, ont les mêmes droits théoriques; enfin, alors qu'il n'existe pas de mixité entre les races aux États-Unis, le processus du métissage se continue en Amérique latine. Le système des « castes » fermées et séparées cesse à partir du Mexique et nous avons alors des sociétés de classes multiraciales; ce qui ne veut malheureusement pas dire que, dans les faits, chaque classe comprend des représentants des trois races constitutives selon leur pourcentage dans la population globale. Ce serait possible en droit; un proverbe brésilien dit : « Un nègre riche est un blanc, un blanc pauvre est un nègre ». Mais tandis qu'aux États-Unis, chaque caste, blanche ou noire, est divisée elle-même en trois classes, haute,

moyenne et basse (avec un décalage des revenus en allant des blancs aux noirs), et au contraire la division des races coïncide avec celle des classes.

Nous avons au bas de la hiérarchie sociale une classe basse, misérable, analphabète, composée presque uniquement d'indiens ou de noirs foncés, travaillant dans les campagnes la terre ou leurs maîtres blancs en échange d'un morceau de terrain qu'ils cultivent pour vivre, mais qui ne leur appartient pas, et qui, dans les villes, constituent un sous-proletariat de demi-chômeurs, — puis une classe moyenne, composée surtout de métis, — et enfin une très petite classe haute, qui tient les leviers de commande politique et économique, et qui est composée de blancs purs. Ainsi la lutte des races se transforme en lutte des classes, ce qui enlève à sa gravité, mais comme les classes s'identifient aux races, les préjugés de couleur, hérités du temps de la conquête ou du temps de l'esclavage, se maintiennent. Il n'y a pas, croyons-nous, de véritable démocratie raciale sans une authentique démocratie politique.

Le problème numéro 1 de l'Amérique latine est celui de son développement, économique et social, qui permettra d'arracher les masses indiennes ou noires à leur misère, de les alphabétiser, et de leur rendre possible une mobilité verticale ascendante qui leur est actuellement refusée.

**M**AIS ce développement est commencé dans bien des pays et on s'aperçoit alors qu'il soulève des questions du point de vue de la coexistence pacifique entre les races. On a pu distinguer deux grands types de relations inter-raciales, le type concurrentiel, dans les pays urbanisés et industrialisés — le type paternaliste dans les pays ruraux, latins et catholiques.

Si les relations sont plus douces en Amérique latine, c'est que l'Indien ou le Noir n'est, nulle part, un concurrent dangereux pour le blanc, « il reste à sa place », qui est la plus basse; le paternalisme, en intensifiant les relations affectives, par exemple entre maîtres blancs et « clients » noirs, loin d'aider les noirs à monter, les a encouragés à rester dans leur infériorité, à s'en contenter, à la trouver « bonne » pour eux.

Mais dans les grandes cités, où l'industrie se développe, où la possibilité de s'instruire présente plus de facilités aux classes basses, alors le Noir commence à devenir un concurrent sur le marché du travail, en attendant le jour, plus lointain, où il le deviendra aussi sur le marché des professions libérales. Le blanc est dans ce cas amené à défendre sa position, désormais menacée. La ségrégation apparaît alors sous une forme hypocrite et les relations raciales s'enveniment. Un exemple célèbre est celui de la création du « Front Nègre » dans l'État le plus industrialisé du Brésil, celui de São Paulo, pour réagir contre les préjugés et les obstacles semés sur la voie du progrès pour les Noirs.

Le métissage cependant continue, mais il y a un problème. On a souvent fait du métissage un des arguments fondamentaux de l'existence en Amérique latine d'une démocratie raciale. Il ne le serait que si ce métissage s'était fait dans les cadres du ma-

riage; or il s'est fait dans le cadre du concubinage ou de la polygamie du blanc, marié avec une femme blanche destinée à lui donner ses enfants légitimes, et ayant une multiplicité de maîtresses de couleur, uniquement pour le plaisir des sens. L'Indien ou la Noire ont été des instruments de plaisir, non ravalés au rang des objets, que l'on possède et sur lesquels, en tant que « maîtres » on a tous les droits. Mais comme les métis, plus clairs, plus européens, jouissaient dans la société d'une position plus élevée, la femme de couleur acceptait l'infériorité du blanc pour, suivant sa propre expression, « se purifier le sang ».

Ainsi le métissage, s'il avait ses bons côtés, en créant des liens affectifs entre des races de races différentes (aspect qui est à la base de l'œuvre de Gilberto Freyre), développait dans les races de couleur un complexe d'infériorité, la volonté de se blanchir. Le métissage a donc finalement contribué à développer une idéologie, qui est celle de « l'aryanisation progressive de la race » et il suffit de parler d'aryanisation pour constater que, actuellement, derrière le métissage, subsiste et s'intensifie un racisme blanc.

**B**IEN entendu, l'Amérique latine est trop vaste et trop hétérogène pour que le problème des relations raciales ne prenne pas des aspects différents suivant les régions.

Dans les pays à prépondérance indienne, ce sont des formes assez proches de celles que nous connaissons en Europe avec le colonialisme, mais avec cette différence que la colonie est au delà de la métropole.

En Amazonie, où les Indiens sont restés « sauvages », suivant l'expression consacrée, le progrès de vastes territoires n'est actuellement possible que par le bras des blancs ou des métis. Mais l'avance pionnière de ces blancs plus ou moins purs dans des régions que les Indiens considéraient traditionnellement comme leurs, ne se fait que par un double processus, d'abord celui de l'expropriation de l'Indien de ses terres, sous le prétexte qu'il ne les cultive pas — et en second lieu, quand l'Indien se trouve sans ses territoires de chasse ou de cueillette, il se voit contraint de travailler pour le blanc, et c'est l'apparition de la forme moderne du servage.

Dans les pays où une culture métisse s'est développée, comme au Mexique ou en Bolivie, le développement économique et social du pays ne pourra se faire que par l'intégration des masses indiennes à la civilisation occidentale. On avait pu penser que les communautés indiennes ignorant la propriété individuelle, se transformeraient aisément en coopératives de production et qu'à travers un régime plus ou moins socialisant, elles se fonderaient dans la Nation. Mais les Indiens refusent de perdre leurs âmes et s'assimilent à un autre monde que le leur. Les communautés de Bolivie font la grève des coopératives. Et celles du Mexique, au lieu d'accepter de se transformer en « ejidos » ont préféré monter plus haut dans la montagne inhospitalière, c'est à dire vers plus de misère. Comme nos anciens « colonisés » d'Europe, les Indiens se refusent à s'incorporer dans les cadres sociaux et culturels de leurs anciens colonisateurs espagnols.

On voit que le problème des relations raciales en Amérique latine ne se présente pas toujours sous un jour aussi favorable que ne permettrait de le penser l'expression consacrée de « terre de la démocratie raciale ». Expression inventée par les blancs ou les métis assimilés



Ethnologue et sociologue spécialiste de l'Amérique du Sud, M. ROGER BASTIDE est professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris, à l'Institut d'Ethnologie, et directeur d'études à l'École des Hautes Études. Il est membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P.

aux blancs et formant avec eux le groupe des « ladinos ». Mais on est en droit d'espérer que ces pays sauront trouver une solution au dilemme dans lequel ils se débattent : conserver les sentiments d'antité entre blancs et gens de couleur caractéristiques de l'époque paternaliste et développer les masses exploitées des Indiens ou des Noirs, de façon à ce que le monde qu'est en train de créer ce développement, celui de la concurrence, ne fasse pas disparaître les éléments positifs de l'ancien paternalisme, n'en détruise que les éléments négatifs, ceux qui empêchaient la montée des miséreux à plus de justice et de bien-être.

Roger BASTIDE.

Savoir dormir...  
c'est  
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

## DES FAITS qui donnent A PENSER...

● L'AFRIQUE DU SUD HONORÉE A PARIS où vient de se créer un comité « France - Afrique du Sud ».

Première activité de ce comité : la réception du Dr Hilgard Muller, ministre sud-africain des affaires étrangères, et représentant officiel de l'apartheid, en présence de MM. Claude Roux, député, Wilfrid Baumgartner et Jean-François Poncet.

● LE DOSSIER SUR LES RELATIONS III<sup>e</sup> REICH - VATICAN A DISPARU. Ce document qui faisait partie des archives du ministère allemand des Affaires Étrangères concernait surtout les déportations de juifs de Rome, le 15 octobre 1943.

● LA LISTE DES AGENTS DE LA GESTAPO EN EUROPE, un rapport sur l'activité d'Abetz en France, part partie des documents allemands découverts l'autre semaine en Tchecoslovaquie. Avoir enfin le tableau exact des survivants SS en fonctions officielles dans divers pays européens ne sera pas sans intérêt.

● MERCI A MARC AUGIER (l'auteur des « Volontaires » sous le pseudonyme de Saint-Loup), écrit la revue « Nation Europa » éditée à Cobourg, qui sous la plume de « collaborateurs » (au plein sens du mot) tels que Bardèche, Rassinier, Frey (directeur du « Deutsche Soldaten Zeitung ») — déverse tous les mois du nazisme à pleines colonnes. C'est l'art de reconnaître ses pairs.

# GENOCIDE AU RWANDA

(Suite de la page 9)

Arrêtons ici cette énumération de crimes sanglants. L'on évalue le nombre de victimes à plus de 30.000. M. Dorsinville, chargé d'une rapide enquête par le Secrétaire Général de l'O.N.U., a dit que les informations étaient « fort exagérées », mais parle lui-même de « chiffres fort élevés ».

Le témoignage de M. Dorsinville ne peut d'ailleurs être accueilli qu'avec d'extrêmes réserves, étant donné le rôle qu'il a joué lui-même dans l'accession au pouvoir des racistes du Parmehutu.

Ce n'est pas son seul plaidoyer qui peut remplacer l'enquête impartiale que tous les peuples du monde et les peuples d'Afrique en particulier, doivent exiger.

## Un Néron africain

Quant au gouvernement rwandais lui-même, il adopte l'attitude habituelle des assassins; il nie le crime et sa responsabilité dans le crime.

Bien plus, il accuse à son tour, le quartier de « terroristes » qui a voulu « envahir » le Rwanda, d'avoir été « conseillé par les communistes européens. Nous savons qui ils sont, a affirmé M. Mudenge,

délégué du Rwanda à l'O.N.U., l'un est un Tchèque, plusieurs sont des Allemands de l'Est... »

Pendant ce temps, le Parlement du Royaume du Burundi, si raisonnable, si modéré, si respectueux de ses obligations internationales, n'hésite pas à qualifier le président Kayibanda de « Néron de l'Afrique » et champion de l'impérialisme et du néo-colonialisme, ce qui révolte la conscience africaine, et tous les véritables amis de l'Afrique » (8).

Et le Vice-Premier Ministre du Burundi, le M. Pie Masumbuko, déclarait, à juste titre, à un représentant de l'A.F.P. qui l'interrogeait avant son départ pour la réunion de l'O.U.A. : « que le problème était de savoir si l'O.U.A. pouvait supporter qu'un gouvernement africain soit basé sur une seule ethnie, une seule race et non sur la volonté de toute la nation et si cette organisation pouvait tolérer que des racistes puissent massacrer des populations entières coupables uniquement d'avoir été nationalistes et d'appartenir à une autre ethnie » (9).

La Ligue belge des Droits de l'Homme s'est profondément émue des événements du Rwanda et dans une résolution de février 1962, a demandé « au gouvernement belge de prendre d'urgence les initiatives qu'il s'imposent pour que :

1) la Convention sur le génocide révoque force de loi internationale et que les organismes qu'elle prévoit soient enfin créés.

2) le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies mette ce problème, qui risque de compromettre la paix entre le Rwanda et le Burundi, à son ordre du jour; qu'une enquête impartiale dont les conclusions seraient rendues publiques ait lieu et que les mesures soient prises pour faire cesser les massacres.

3) que toute assistance technique au Rwanda soit suspendue aussi longtemps que le gouvernement de ce pays ne serait pas à même de faire respecter le droit à la vie de ses ressortissants ».

Il paraît urgent d'alerter l'opinion, au sujet de massacres qui appellent les génocides qui ont trouvé leur sanction à Nuremberg, pour qu'elle exige impérieusement le châtiement des coupables et que des mesures soient prises pour empêcher le renouvellement de tels crimes.

Jules CHOME.

(8) « Infor-Burundi », n° 105 du 27 janvier 1964.

(9) « Infor-Burundi », n° 110 du 2 mars 1964.